

	Procédure Gestion des déchets	Réf. : P_PhR_GD_V2-2020 Version 2 date : 07/2020 page 1/1
---	---	--

1. Objet

Cette procédure a pour but de détailler la gestion des déchets à l'issue d'une manipulation sur l'atelier de Phénotypage Racinaire.

2. Domaine d'application

Atelier de Phénotypage Racinaire

3. Documents de référence

Filière des déchets du laboratoire :

<https://www1.montpellier.inra.fr/wp-inra/intranetbpm/wp-content/uploads/sites/13/2018/01/Filie%CC%80re-de%CC%81chetsfr.pdf>

4. Abréviations utilisées

PhR : atelier de Phénotypage Racinaire

5. Liste de diffusion

Atelier de Phénotypage Racinaire, tous les usagers de l'atelier

6. Informations complémentaires

A l'issue de l'expérience (fin des prises de vue), les boîtes de pétri contenant les plantes devront être éliminées par l'expérimentateur.

Les boîtes contenant les plantes non OGM seront éliminées dans les poubelles déchets ménagers localisées près de la chambre de culture.

Les boîtes contenant des plantes OGM et/ou contenant des microorganismes (bactéries, champignons...) associés aux plantes devront être éliminées dans les containers DASRI localisés près de la chambre de culture.

HIRROS devra être nettoyé par l'expérimentateur de toute trace de milieu, cultures... afin d'assurer un bon fonctionnement des pièces mobiles et limiter la prolifération de microorganismes.

La chambre de culture devra être rangée et nettoyée par l'expérimentateur.

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom :	Amandine Crabos	Philippe Nacry	Colette Tournaire
Fonction :	Responsable Technique	Responsable Scientifique	Animatrice qualité
Visa :			